

Originaire d'Haïti, Emerson Douyon raconte ici quelques-unes des péripéties qui ont précédé son arrivée à Montréal, ses surprises au moment de son installation, de même que les circonstances de sa pratique professionnelle à son retour en Haïti. Il rappelle certains souvenirs au sujet du vaudou, sujet de sa thèse de doctorat en psychologie à l'Université de Montréal. Il évoque son passage des États-Unis vers le Québec où il a poursuivi une carrière en psychologie criminelle et en ethnopsychologie.

Pierre Michaud

Université du Québec à Montréal

P.M. Par quel cheminement un jeune Haïtien arrive-t-il en 1952 à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal?

E.D. Avant d'atterrir ici, je n'avais jamais entendu parler de Montréal, ni de l'Université de Montréal. Le Québec et le Canada représentaient pour moi les " pays d'en haut " sur la carte de l'Amérique. En Haïti, j'étais alors étudiant à l'École normale supérieure, institution fondée par des universitaires français et haïtiens, un peu sur le modèle de la célèbre École de la rue d'Ulm à Paris. Je me destinais à devenir professeur de philosophie dans un lycée. Pour souligner le départ d'un professeur de la Mission universitaire française, j'avais prononcé alors une allocution qui avait été remarquée par un religieux, l'abbé Jean-Baptiste Georges, docteur en Droit canon et aumônier des étudiants. Il en avait noté la facture à l'occasion d'un sermon en chaire le dimanche suivant, selon ce qu'on m'a rapporté. Lorsque je l'ai rencontré plus tard pour le remercier, il évoqua la possibilité de l'octroi d'une bourse de perfectionnement au Canada. À la fin de mes études supérieures de philosophie, j'ai présenté un mémoire sur le suicide, ou plus précisément sur la relative absence de suicide en Haïti, compte tenu de la grande misère qui y régnait. Suite à une soutenance publique, il me fut offert trois bourses pour aller étudier soit la médecine en Argentine, soit la philosophie à l'Université Laval, soit la psychologie à l'Université de Montréal. J'ai choisi Montréal à cause des avantages particuliers de la bourse offerte par Aquinas Fund, une fondation nord-américaine qui me permettait de venir me perfectionner jusqu'au doctorat à l'Université de Montréal. Il convient de rappeler que les pères dominicains voulaient ouvrir une université privée en Haïti à cette époque et ils désiraient former le noyau du corps professoral de la future université. Finalement, cette université sera fondée, plus tard, au Rwanda, par le père Georges-Henri Lévesque, pour des raisons circonstanciées de nature politique.

P.M. Comment s'est passée l'arrivée à Montréal?

E.D. Ayant obtenu un visa d'étudiant du Consulat britannique à Port-au-Prince, puisqu'il n'existait pas de représentation diplomatique canadienne en Haïti à cette époque, je suis arrivé vers la fin de l'été à Montréal où je ne connaissais personne. Aucun visage noir, ni autochtone à l'horizon, contrairement à mes attentes. À l'aéroport de Dorval, j'ai pris un taxi, et quand le chauffeur m'a demandé ma destination, j'ai répondu : " Université de Montréal ". C'était ma seule référence. Du hall d'entrée du pavillon principal, on m'a orienté vers l'Institut de psychologie où je fus accueilli par le père Adrien Pinard. Il m'a hébergé temporairement au " Centre de recherche en relations humaines ", chemin de la Côte Ste-Catherine. Le père Noël Mailloux, mon hôte, un père dominicain, directeur de l'Institut de psychologie et du Centre de

recherche en relations humaines, se trouvait alors en voyage aux États-Unis. J'ai donc utilisé sa chambre deux ou trois jours durant son absence. Ce qui m'avait frappé dans cette chambre, c'était une superbe collection de pipes sur le bureau, qui me permettait d'imaginer par anticipation la personnalité de son propriétaire. À son retour, le père Mailloux m'a évidemment suggéré de me trouver une chambre d'étudiant près du campus de l'université. Il m'avait prévenu que j'aurais peut-être de la difficulté, non parce que j'étais un Noir, mais en raison du fait que j'étais un étranger. La diversité culturelle en dehors des murs de l'université n'était pas encore à l'ordre du jour. Ce fut pour moi un choc initiateur lorsque j'ai appelé pour louer ma première chambre d'étudiant. J'ai suivi les conseils du père Mailloux qui m'avait dit : " Ici, les gens ne sont pas racistes, mais certains sont peu habitués aux étrangers. Il vaut mieux les prévenir. À mon premier appel, je suis tombé sur Mme Florence Martel de Côte-des-Neiges, grande amie de Mme Thérèse Casgrain, femme avant-gardiste et d'une grande ouverture d'esprit. Dès que j'ai commencé à lui dire : " Je suis un Noir... ", elle m'arrêta et me dit : " On n'est pas comme vous le pensez! Venez voir et si la chambre vous plaît, vous la prenez ". Ce fut ma première découverte positive et réconfortante de la réalité québécoise dans sa complexité.

P.M. Vos premières impressions de Montréal?

E.D. À Montréal, je fus vite surpris par le niveau de bruit anormalement élevé des sirènes, par la hâte des piétons toujours en train de courir pour rattraper l'autobus à l'arrêt. Contrairement au tiers-monde où la densité de la population urbaine se mesure souvent au mètre carré, les hauts quartiers de Montréal me paraissaient cossus mais déserts. Aucun chant de coq, aucun braiment d'âne, aucun aboiement de chien, nul écho lointain du tam-tam dans la montagne, pas un cri de marchande de légumes pour me réveiller le matin. Par contre, une petite pluie fine qui n'arrêtait pas de tomber et qui me mettait le moral à zéro. Quand je disais aux gens : " Ah! Il pleuvine! ", je me faisais répondre : " Que voulez-vous dire? ". J'ai commencé alors à faire attention à mon vocabulaire comme à celui de mes interlocuteurs. Manifestement, on ne se comprenait pas toujours et la différence d'accent n'aidait pas. Lorsque je me suis aventuré, sur invitation, dans de petites villes de banlieue du Québec profond, les enfants me suivaient à pied, à bicyclette, m'interpellaient et m'entouraient. Quand je répondais à leurs naïves questions, ils me disaient : " Mais tu casses le français! ".

P.M. Et maintenant on arrive à l'Université?

E.D. À l'Université de Montréal, où régnaient la censure et toute la pompe de l'Église catholique, j'ai vite constaté l'ampleur et la domination de la doctrine thomiste. Plusieurs cours commençaient par la prière et des professeurs essayaient de faire des liens plus ou moins réussis avec la doctrine de St-Thomas. J'arrivais tout frais émoulu de l'École normale supérieure d'Haïti, façonné par l'esprit critique de mes anciens professeurs de philosophie de la Mission française auprès de l'Université d'Haïti. Durant trois ans, j'avais fréquenté assidûment des penseurs tels que Pascal, Kant, Heidegger, Nietzsche, Marx, Bachelard, Bergson, Alain, Mounier, Merleau-Ponty, Sartre. Confronté à ma nouvelle immersion dans le thomisme intégral de l'époque au Québec, j'ai vite compris qu'il valait mieux adopter un profil bas en rangeant dans un tiroir tout ce qui pouvait me faire détonner dans un climat universitaire et social très conformiste.

P.M. Que se passa-t-il après vos quatre années à l'Institut de psychologie?

E.D. Feu madame Florence Martel, à laquelle je rends aujourd'hui un hommage posthume, m'interpella un jour comme étudiant parvenu au terme des études universitaires : " Vous pouvez rendre plus de services à votre pays en demeurant ici au Québec qu'en retournant en Haïti ", m'a-t-elle dit. Sur le coup, je suis demeuré étonné. J'ai pris ce conseil en délibéré. Je

suis retourné quand même en Haïti en me réservant de revenir éventuellement au Québec en cas d'échec. En Haïti, parallèlement à mes cours à la Faculté de médecine et à l'École normale supérieure où j'ai inauguré un petit laboratoire de psychologie, grâce à un don de l'Université de Montréal, j'ai commencé à faire un peu de clinique dans le secteur public et en bureau privé. J'étais le premier psychologue professionnel dans le pays et je m'évertuais à tout faire pour créer une image nouvelle du psychologue. Traditionnellement, le mot psychologue en Haïti avait un sens péjoratif : il signifiait manipulateur. On commençait aussi à se poser des questions sur ma boîte de tests en me comparant au personnage populaire " La Mayotte " qui acceptait d'ouvrir sa boîte à surprises aux enfants, moyennant quelques sous. La pratique de la psychologie m'a vite appris les limites du " testing " dans une autre culture. Les réponses aux tests d'intelligence et de personnalité étaient très fortement conditionnées par un contexte ethnoculturel original qui situait l'évaluation à l'opposé des normes québécoises et nord-américaines. Mon style de consultation n'intéressait pas beaucoup de monde en dehors d'une petite élite très sophistiquée. On me posait par contre des questions sur la possibilité d'identifier les ennemis de la famille, sur les moyens de supputer ses chances à la loterie ou en amour, sur des techniques de contrôle de l'adversité ou sur les méthodes disponibles pour neutraliser un mari papillon qui a un " deuxième bureau ". Voilà bien des questions auxquelles ma formation universitaire au Québec ne m'avait nullement préparé à répondre. Sur les entrefaites, le père Mailloux m'avait écrit pour me suggérer de faire ma thèse de doctorat. Déjà, au Québec, avant de retourner en Haïti, j'avais commencé à élaborer quelque chose à partir d'une hypothèse de Jean Piaget sur la possibilité d'établir des analogies entre la pensée égocentrique, la logique autistique et la " mentalité primitive ". Cette tentative de théorisation avait tourné court après un début d'expérimentation à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, aujourd'hui Louis H. Lafontaine. En Haïti, quand j'ai commencé comme psychologue à m'intéresser au vaudou, mes amis m'ont avoué : " Enfin, on vous comprend! ". Au départ, ce qui m'intéressait dans le vaudou, c'était le phénomène de la transe ou " crise de loa ". À quelle structure de personnalité fallait-il relier cette manifestation qui défiait toute classification dans la nosographie occidentale traditionnelle? S'agissait-il d'un phénomène normal dans le contexte de la culture haïtienne? Étions-nous en présence d'une pathologie discrète, occultée par la culture? Adrien Pinard, qui en compagnie de deux collègues de l'Institut de psychologie avait assisté à l'occasion d'un séjour en Haïti à une séance de transe vaudouesque, m'avoua plus tard qu'il y avait là un beau défi pour la psychologie. Il m'encouragea en conséquence à poursuivre mes investigations sur le phénomène en question. Les travaux sur le terrain ont duré six ans, avec l'aide financière de l'Aquinas Fund et du Research Institute for the Study of Man de New York. Grâce à une approche multidisciplinaire et à un dispositif expérimental adapté à l'environnement, j'ai pu mener à terme ce travail qui suscitait beaucoup de résistance de la part d'une population en partie analphabète et naturellement méfiante. Fixer des rendez-vous à une heure précise dans un endroit déterminé, poser des questions sur des sujets tabous, recueillir des échantillons biologiques pour des examens de contrôle au laboratoire médical représentaient autant de défis. Ma motivation, mes objectifs et mes référents, comme chercheur, étaient loin d'être transparents pour tous.

P.M. Et les résultats de cette recherche?

E.D. Comme la situation politique et sociale se dégradait sérieusement en Haïti, je me suis dépêché de terminer les travaux sur le terrain et de partir pour enseigner dans une université noire à Durham en Caroline du Nord. C'était durant la période troublée du militantisme noir avec des figures emblématiques tels Malcom X, Martin Luther King, qui luttèrent contre une ségrégation sauvage dans le Sud profond. Malgré d'autres offres d'emploi alléchantes, j'ai bouclé mes valises après une année d'enseignement et je suis revenu vers un Québec plus accueillant et plus convivial. Ce n'est qu'une fois établi professionnellement à Montréal, que j'ai terminé l'analyse et l'interprétation de mes données expérimentales sur la transe vaudouesque. Dans ma thèse de doctorat, j'ai pu établir qu'il existe un profil de personnalité

typique de la " crise de loa ". Les personnes présentant ce profil de personnalité ont connu un conditionnement précoce à la transe qui représente la concrétisation d'un rêve d'enfant et un dispositif automatique de solution de conflit. Loin de nuire, la transe opère à la manière d'un mécanisme interne qui préserve l'équilibre psychologique. Il suffit de la rendre " travaillable " pour en faire, comme en Afrique ou au Brésil, un moyen diagnostique et thérapeutique efficace. Toutefois, au cours de ma carrière de chercheur, et à l'occasion de mes allers-retours postérieurs sur le terrain en Haïti, j'ai pu explorer plus tard d'autres aspects du vaudou, comme la relation client-thérapeute à l'intérieur de ce culte ainsi que les dimensions " crimes rituels " et " justice parallèle " qui viennent s'y greffer. S'il charrie des valeurs ancestrales et nationalistes, s'il représente un lieu de prise de parole, le vaudou peut aussi se transformer en un lieu de maléficences et en matrice d'angoisse. Basé sur un " rationnel persécutoire ", axé sur un modèle stratégique d'attaque et de défense, le vaudou dissimule, parallèlement à certains aspects collectifs rassembleurs, un petit côté diviseur et dysfonctionnel souvent occulté par les zéloteurs du système.

P.M. Vous avez été aussi professeur à l'Université de Montréal. Comment s'est déroulée votre carrière à l'Université?

E.D. À mon retour des États-Unis et après un bref séjour comme psychologue à l'hôpital Louis H. Lafontaine et à l'Institut Peter Hall pour la déficience mentale, je fus appelé à me joindre à une équipe multidisciplinaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Mon expertise auprès des jeunes Haïtiens incarcérés au pénitencier national et placés sous ma supervision dans un centre de réhabilitation en banlieue de Port-au-Prince m'avait servi de référence en soutien de ma candidature. À l'Université, mon enseignement a porté principalement sur la psychologie criminelle. La tradition critique du milieu universitaire m'a incité à jeter un regard interrogateur sur les minorités et la question criminelle. En portant ce débat dans mes cours, dans mes séminaires, dans mes activités de recherche et sur la place publique, je savais que je prenais des risques. Contrairement à certaines pratiques aux États-Unis et en Europe, les statistiques criminelles relatives aux groupes ethnoculturels constituaient au Québec un sujet prétendument tabou en regard de la Charte québécoise des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Cette discrétion pouvait jouer dans les deux sens. On passait par exemple sous silence les relations problématiques entre la police et certains groupes ainsi que la surreprésentation des minorités ethniques dans le système de protection sociale comme dans le système de justice pour mineurs. Dans cette perspective, je pense avoir contribué à faire prendre le virage ethnique au plan de l'enseignement et de la recherche à l'Université.

P.M. Vous avez pris une retraite anticipée à l'Université, mais il semble que vous êtes resté très actif professionnellement. Avez-vous commencé une nouvelle carrière?

E.D. Après l'Université, je suis revenu à la pratique privée au Centre de psychologie René Laennec de Ville Mont-Royal. J'ai travaillé en priorité sur les dossiers d'expertise psycholégale dans les cas des jeunes issus des minorités ethniques. Je désirais ainsi jouer un rôle utile d'interface entre la culture de ces jeunes et le système de contrôle sociojudiciaire dans lequel ils se trouvaient piégés. J'ai prolongé mes activités cliniques sur le plan communautaire en m'intéressant davantage à la communauté noire du Québec. Plusieurs jeunes issus de cette communauté avaient un tropisme pour la violence comme manière paradoxale de s'intégrer. Ils faisaient dans le spectaculaire et le dramatique. Leurs actions d'éclat frappaient par leur haute visibilité. Et cette forme de crime désorganisé suscitait à la fois intérêt et intolérance. La répression du système judiciaire qui s'ensuivait servait alors d'alibi aux jeunes pour alimenter constamment la machine. Le temps était venu de rompre ce cercle vicieux de l'image négative du Noir marginalisé aspiré malgré lui vers la spirale de la violence et de la répression. Il fallait

tendre à remplacer des leaders négatifs par des modèles autrement inspirants et plus enthousiasmants sur le plan de l'identité collective.

P.M. Pour terminer, où en êtes-vous rendu aujourd'hui dans votre cheminement?

E.D. Mon implication active à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, à la Commission du Droit du Canada, au Service correctionnel canadien m'a permis de m'ouvrir à des problématiques plus larges : droit des minorités, abus et violence à l'égard des enfants, exploitation des personnes âgées, cheminement des détenus d'origine ethnoculturelle dans l'univers carcéral. Ce sont là mes points d'orgue actuels. En mesurant le chemin parcouru, je m'aperçois qu'il reste encore du travail devant moi pour boucler la boucle et finaliser mon identité personnelle.

P.M. Je vous remercie pour ces souvenirs forts instructifs à propos d'une carrière originale.

(Propos recueillis le 19 mai 2001)